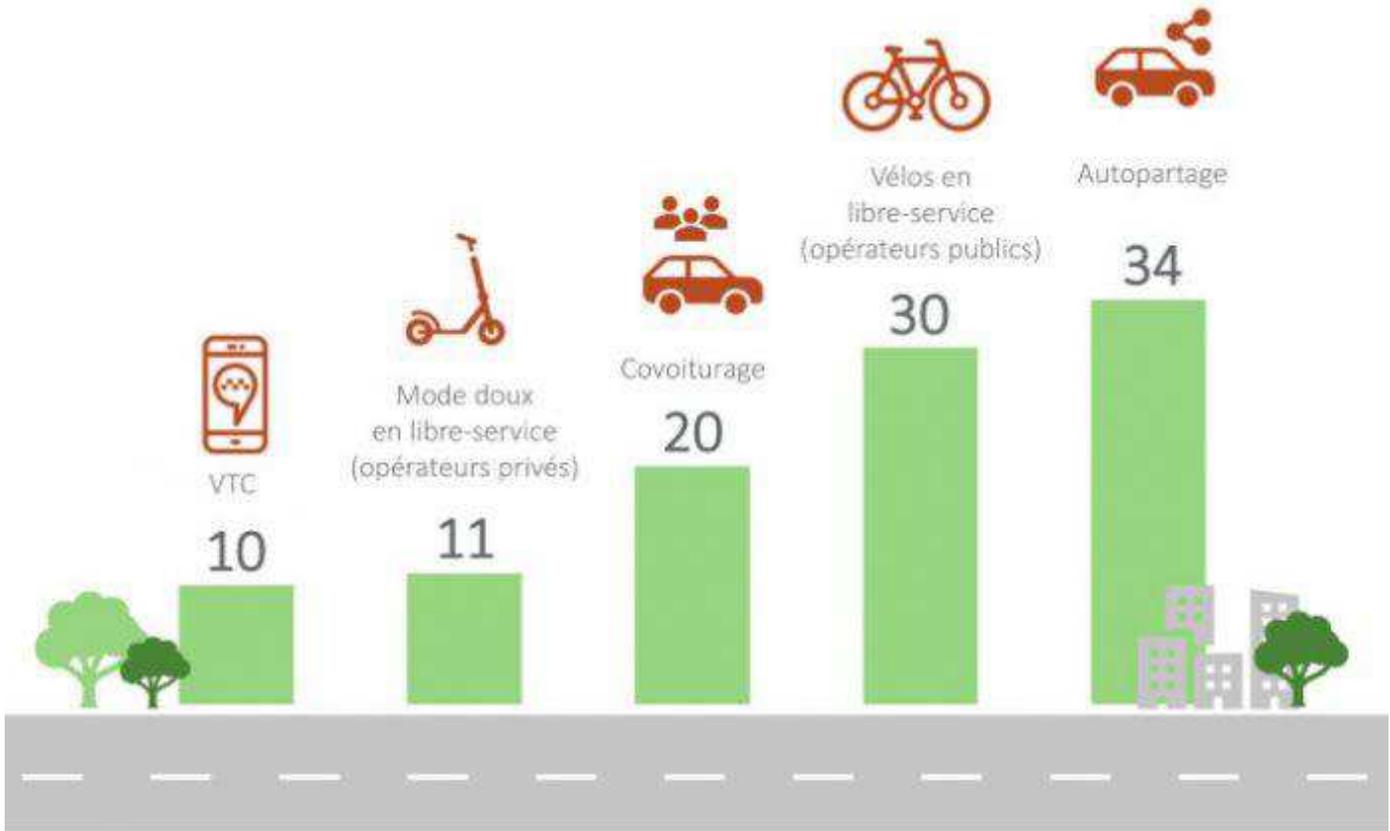


105 services de nouvelles mobilités en France

La première édition de l'Observatoire des offres de nouvelles mobilités lancé par Les Échos Études révèle que la France comptait 105 services de nouvelles mobilités fin 2018.

par Manon Lamoureux - 16 avril 2019



Source : Observatoire des Nouvelles Mobilités, Mars 2019, Les Echos Etudes

L'étude publiée par Les Échos a en effet comptabilisé 34 services d'autopartage, 20 de covoiturage et 10 de VTC en France à fin 2018. Elle a également référencé 30 services de vélos en libre-service opérés par des opérateurs publics et 11 de modes doux (type trottinette) en libre-service.

2018 a été particulièrement dynamique : pas moins de 14 nouveaux services ont été lancés dans le courant de l'année, soit une augmentation du nombre de services disponibles de 15 % en un an. 13 levées de fonds ont été réalisées l'année dernière, pour un montant total de 177 millions d'euros, dont 60 % levés par BlaBlaCar. Le segment du covoiturage longue distance « concentre les deux tiers des plateformes de covoiturage aujourd'hui existantes », précise l'étude.

Les offres d'autopartage et de vélopartage, les deux marchés les plus concurrentiels, sont « essentiellement portées par des collectivités territoriales qui jouent un rôle clé dans

l'émergence de ces nouvelles pratiques », indique l'étude.

Du côté des VTC, l'américain Uber capte 70 % du marché mais fait face à de nouveaux acteurs proposant des taux de commission plus bas, voire des offres sans commission ni forfait pour recruter des chauffeurs.

Vous aimez cet article ? Recevez chaque mardi notre newsletter

Je m'inscris

Enfin, malgré le retrait des vélos en free floating de Gobe.ebike, Ofo et oBike, six nouveaux services concurrents sont arrivés à Paris en 2018, suite aux investissements de constructeurs automobiles et d'entreprises de transport.



**Retrouvez tous les prestataires
sur cette thématique**

